




VINCENT CHRIQUI

« Nous faisons le choix de la responsabilité et du sérieux budgétaire. »

Le budget 2023 de la Ville de Bourgoin-Jallieu  36,6 M€ en fonctionnement et 15,1 M€ en investissement, a été voté le 16 décembre par le conseil municipal. Entretien avec le maire, Vincent Chriqui, sur cette étape importante de la vie d'une collectivité.

Le budget de la Ville de Bourgoin-Jallieu a été voté le vendredi 16 décembre par le Conseil municipal. Pouvez-vous nous faire un point sur la situation des finances communales ?

Vincent Chriqui : « Le vote du budget est un moment important dans la vie d'une collectivité. Il détermine notre action pour toute une année : veiller sur les personnes précaires, aider les familles dans leur quotidien, maintenir le lien social, continuer à investir pour embellir et assurer la transition écologique de la ville. Le débat a eu lieu dans de bonnes conditions. Je veux d'ailleurs rendre hommage à tous les élus du conseil municipal pour la qualité des échanges et plus particulièrement à mon adjoint aux finances, Olivier Dias, qui a fourni un travail formidable. »

En revanche, la situation financière de la commune est préoccupante. Depuis 8 ans nous faisons de grands efforts pour garder une épargne nette positive (différence entre les dépenses et les recettes communales ndlr), à un peu plus de deux millions d'euros par an. Nous y sommes arrivés en réduisant nos dépenses avec détermination. Cependant, en 2022, l'épargne nette s'est effondrée à un peu moins de 500 000 € à cause du contexte international et de certaines décisions de l'État. L'augmentation des matières premières, l'inflation, la baisse régulière des dotations de l'État sous les présidences Hollande et Macron, l'augmentation de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires décrétée sans concertation l'année passée et la perte du Fonds de péréquation intercommunal (FPIC) nous coûtent cher. Cela représente un manque à gagner de 3 millions d'euros pour 2023 !

Comme vous le savez, on ne peut pas faire n'importe quoi avec les finances publiques. Les collectivités n'ont notamment pas le droit d'emprunter pour assurer leur fonctionnement courant et une épargne nette négative nous conduirait vers une mise sous tutelle par l'État. La situation financière actuelle est donc tendue. Ainsi, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 4 points le taux d'imposition tout en veillant à rester à un niveau inférieur à la moyenne nationale. Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, cela a été bien compris par tous les groupes. Bien sûr ce n'est pas dans notre ADN de recourir au prélèvement obligatoire. Notre responsabilité est de tout faire pour bien gérer les deniers publics. D'autant que nous sommes le pays au monde avec le plus haut taux d'imposition. Il aura fallu une pandémie mondiale, une guerre et le retour d'une inflation à deux chiffres sur les matières premières pour nous contraindre à cela. Nous faisons le choix de la responsabilité et du sérieux budgétaire. »

L'État est-il trop directif et normatif en matière de finances locales ? Quelles décisions lui reprochez-vous ?

V. C. : « Lors des débats en conseil municipal, je me suis ému des propos de notre opposition pro-gouvernementale. L'État n'est certes pas à l'origine de l'inflation et de la guerre en Ukraine mais il est responsable d'avoir réduit notre autonomie fiscale et entraîné une perte de recettes avec

la suppression de la taxe d'habitation. Responsable aussi d'avoir succombé aux mesures populaires non budgétées durant la campagne présidentielle en augmentant par exemple le point d'indice et en valorisant certains agents de la fonction publique territoriale. Responsable surtout d'avoir modifié le calcul du FPIC en transformant une attribution de 361 000 € en une nouvelle contribution de 400 000 €, soit près de 800 000 € de pertes pour notre commune. Du jour au lendemain, le président Macron a décidé que les villes nouvelles n'avaient plus besoin d'être aidées alors que la CAPI paye encore les dettes héritées de l'État. C'est une décision inacceptable qui a elle seule équivalu à 2 points d'imposition !

Le Président fait des déclarations d'amour aux collectivités mais en réalité il est très directif et impose des décisions et des transferts sans les financer. L'État doit redonner aux maires la capacité de décider dans la clarté et la responsabilité. Qu'on nous laisse faire nos choix financiers et que l'État, de son côté, gère ses finances et assume ses missions régaliennes, notamment en termes de sécurité et de santé. »

Dans le projet de loi de finances 2023, le Gouvernement n'a-t-il pas mis en place un dispositif pour permettre aux communes de faire face à l'accroissement de leurs dépenses réelles ?

V. C. : « Elisabeth Borne a annoncé que « 95% des collectivités verront leurs dotations se maintenir ou progresser ». Malheureusement pas Bourgoin-Jallieu ! Tout cela est très confus mais à ce jour, il semble que nous n'aurons pas droit à ce dispositif. Le « filet de sécurité » de l'État a des trous. »

»
« L'État doit redonner aux maires la capacité de décider dans la clarté et la responsabilité »

Ce contexte financier permet-il à la Ville de maintenir son plan de mandat ?

V. C. : « L'augmentation de taxes directes locales ne veut pas dire que nous n'allons plus rien faire. Cela exige que nous fassions encore plus d'efforts. Cela exige que nous soyons encore plus rigoureux et que nous développiions notre créativité. Cela tombe bien, mes adjoints et conseillers en regorgent. Ces efforts permettront de continuer à soutenir les actions municipales utiles pour eux, de continuer à animer la ville, de continuer à investir dans les écoles, dans les gymnases, dans la rénovation des rues, dans l'isolation des bâtiments publics, dans la nature en ville, partout où cela est possible. »

